

SYNDICAT INTERCOMMUNAL NORDSTAD, EN ABREGE « NORDSTAD »

« Aux membres du comité du syndicat »

CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « NORDSTAD » qui aura lieu **lundi, le 18 novembre 2024 à 19h00** dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare L-9233 Diekirch).

ORDRE DU JOUR – COMITÉ**1. Affaires de personnel**

- 1.1 Nomination d'un employé communal (100%), groupe d'indemnité A1, sous-groupe administratif (huis clos).
- 1.2 Adaptation de l'indemnité horaire revenant au receveur du syndicat.

2. Devis, modifications budgétaires et décomptes

- 2.1 Approbation du budget rectifié de l'exercice 2024 et du budget de l'année 2025.

3. Affaires générales

- 3.1 Approbation de la convention relative au « Pacte du vivre-ensemble interculturel ».

4. Divers

- 4.1 Communications par le bureau : Affaires de dernière minute.
- 4.2 Questions éventuelles et débat ouvert.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expressions de nos sentiments les plus distinguées.

Pour les membres du bureau du syndicat intercommunal « NORDSTAD »

Le Président,



Claude GLEIS



Le Secrétaire,



Pierre GRISIUS